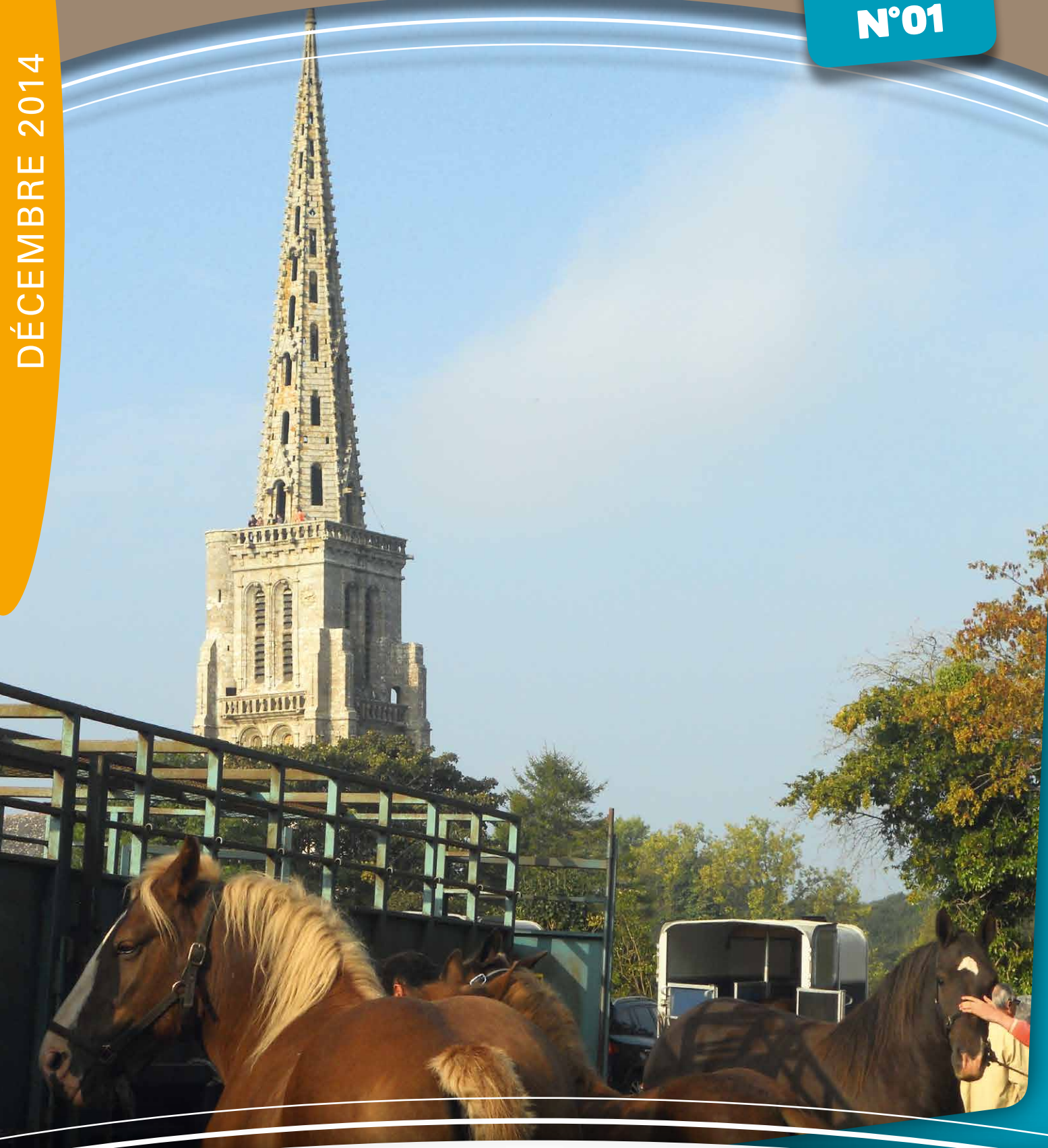


Bulletin d'informations **communales**

N°01

DÉCEMBRE 2014



Bulat  Pestivien

Mairie

3 Porz an Ti Kêr - 22160 Bulat-Pestivien

Tél. 02 96 45 72 00

mairie.bulatpestivien@wanadoo.fr

ETAT-CIVIL 2014 (au 15 décembre 2014)

NAISSANCES

Pas de naissance en 2014



MARIAGES

- Bertrand LANDHAUSER et Roberta DE MELLO CASA NOVA
- Jacques GALERNE et Yves DUIGOU
- Romain LE GRATIET et Coralie LE MAITRE
- Salem FAREB et Sandy LEROY

DECES

- Marie AUFFRET, Bourg
- Youna CIVI, Gwerizouarn
- Jean PEILLET, Koad Klæ
- Joséphine JOURNAY, Bourg
- Joseph COUTELLE, Park Simon
- Jeanne TOUBOULIC, Kerdrein
- Robert LE LOSTEC, Ar Gozker

Dates des élections des conseillers généraux

Dimanche 22 mars et
en cas de deuxième tour,
dimanche 29 mars.

Élagage des arbres et des plantations

Le défaut d'élagage des arbres et des plantations appartenant aux riverains de la voie publique peut gêner ou interrompre le service des télécommunications ou de distribution électrique, par frottement des branches sur les câbles téléphoniques ou électriques. Le service technique de la Communauté de Communes de Callac Argoat a également signalé des difficultés d'accès pour le camion de ramassage des ordures ménagères, du fait de branches basses en bordure des voies communales. Les propriétaires des plantations concernées sont invités à réaliser ou à faire réaliser les travaux d'élagage nécessaires pour éviter de compromettre ces services.



Parcours de citoyenneté, recensement obligatoire des jeunes

Tous les Français (garçons et filles) ont l'obligation de se faire recenser, à la Mairie de leur domicile, entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du troisième mois suivant. En 2015, nous recenserons les jeunes nés en 1999.

Recensement de la population entre le 15 janvier et le 14 février 2015.

Bulat-Pestivien, comme toutes les communes de moins de 10 000 habitants, fait l'objet d'une collecte tous les cinq ans auprès de l'ensemble de sa population. Bulat-Pestivien est recensé en 2015.

Un agent recenseur, identifiable par une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du Maire de votre commune, se rendra à votre domicile à partir du jeudi 15 janvier 2015. A Bulat-Pestivien, ce sera **Madame Jeannine Cauvet**.

Elle vous remettra une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé et une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Elle les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

En cas d'absence, vous pouvez soit confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin, à charge pour lui de les transmettre à l'agent recenseur, soit les retourner à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur ou retournés à la mairie ou à l'Insee au plus tard le samedi 14 février 2015.

Toutes vos réponses sont confidentielles. Elles sont transmises à l'Insee et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal. Vous pouvez consulter les résultats du recensement sur le site

www.insee.fr

Nouveauté en 2015 : il sera possible de remplir les imprimés de recensement directement sur Internet. L'agent recenseur vous remettra, sur votre demande, les codes d'identification.



Mot du maire



La nouvelle équipe municipale remercie les électeurs pour la confiance qu'ils lui ont accordée. La fonction confiée le 21 mars est une grande responsabilité et je l'assume avec détermination et rigueur, en privilégiant disponibilité, écoute et dialogue dans une volonté de progrès et de justice.

Dès son installation, tout le conseil s'est mis au travail. Neuf mois se sont écoulés et semaine après semaine, nous nous sommes appropriés les différents dossiers.

Le premier objectif que nous nous étions donné, était la restructuration de l'école. Nous sommes aujourd'hui heureux de constater que les enfants peuvent, depuis la rentrée de septembre, travailler dans de bonnes conditions, tout comme les personnels qui les encadrent. L'aboutissement de ce projet sur un temps aussi court est une satisfaction, tout comme le prix de revient de l'investissement. Une commune qui se donne les moyens de faire perdurer son école est une commune qui regarde vers l'avenir. Je souhaite remercier les parents d'élèves pour leur contribution et leur soutien. De plus, pour permettre aux enfants d'aborder les nouveaux rythmes scolaires sans trop d'appréhension, nous avons mis en place les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) en répondant au mieux aux attentes de l'académie, malgré les difficultés et les moyens modestes de la commune.

L'équipe municipale sur laquelle je m'appuie est composée de femmes et d'hommes aux compétences diverses qui s'impliquent fortement dans la construction de nos différents projets : la gestion du cimetière, la restructuration de l'école et de la mairie, la réorganisation des plannings du personnel communal, le recrutement d'une nouvelle secrétaire ... Compte tenu de l'état de la trésorerie, nous avons décidé à l'unanimité de reporter le programme voirie qui avait été engagé par l'ancienne municipalité.

La mandature qui débute est placée sous le signe de la maîtrise budgétaire. L'avenir des petites communes, la baisse des dotations de l'état, l'obligation de regroupement des Communautés de communes dans le cadre de la réforme de l'organisation territoriale, sont autant de points sur lesquels il nous faudra être vigilant. Au près de quel pôle les intérêts de la commune de Bulat-Pestivien seront-ils le mieux défendus ? Cette année encore, le Pardon et la foire aux chevaux ont été une réussite grâce à l'équipe paroissiale, aux Amis de Sainte Anne, au nouveau Comité des fêtes. Je suis particulièrement fière de cette relève jeune et dynamique qui s'implique dans ce moment fort pour tous les habitants de la commune.

Nous pouvons tous apporter notre contribution à la vie locale, que ce soit le partage de moments simples mais chaleureux, l'échange entre voisins, l'entraide. C'est tout cela qui nous permet d'appartenir à une communauté, qui peut nous rendre plus forts face aux difficultés quotidiennes.

J'adresse un grand merci à toutes celles et ceux qui œuvrent pour la vie de la commune, les élus, les agents, les bénévoles des associations, les membres des commissions communales et je vous transmets à tous, Bulatoises et Bulatois mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année.

Le conseil municipal se réunit environ tous les mois, les compte-rendus sont disponibles à la lecture en mairie, n'hésitez pas à venir les consulter.

Directeur de la publication :
Yvette Le Bars, Maire de Bulat- Pestivien
Dépôt légal : décembre 2014
Impression et mise en pages :

roüdennggrafik GUINGAMP 02 96 119 700

Bloavezh mad !

Yvette Le Bars, Maire de Bulat- Pestivien

Sommaire

Budget 2013	P. 04
Vie de la commune	P. 05
Vie des associations	P. 08
Information du SPANC	P. 11
Nouvelles du Rwanda de Jean-Baptiste Corre	P. 12
Revue de presse	P. 12

Infos

**Invitation aux vœux de la municipalité
samedi 10 janvier à 11h30.
Cette cérémonie sera précédée
d'une visite de l'école à 11h.**

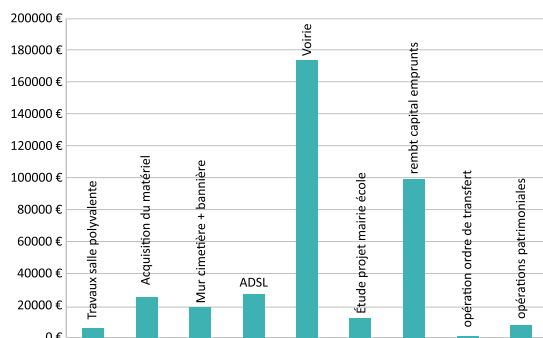
Calendrier des fêtes

- Dim. 1^{er} février** - Pardon de Saint Blaise
- Sam. 14 février** - Soirée crêpes de l'ES Pestivien.
- Sam. 30 mai** - Rando gourmande en semi-nocturne
(*Amicale laïque*)
- Sam. 4 juillet** - Journée des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne et Repas moules-frites (*Comité des Fêtes*)
- Dim. 2 août** - Pardon de Sainte Anne
(*Ass. Amis de Sainte Anne*)
- Ven. 14 août** - Soirée crêpes (*Amicale des Retraités*)
- Sam. 12 septembre** - Concours de boules et soirée disco (*Comité des Fêtes*)
- Dim. 13 septembre** - Repas rôti-frites
(*Comité des Fêtes*)
- Lun. 14 septembre** - Foire aux chevaux – Repas
(*Comité des Fêtes*)
- Sam. 28 novembre** - Repas rôti-frites (*Amicale Laïque*)
- Dim. 20 décembre** - Marché de Noël (*Amicale laïque*)

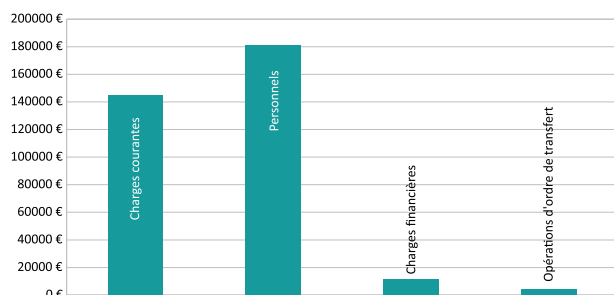
Une nouveauté : les vide-greniers. Chaque 3^{ème} dimanche du mois , un rendez-vous convivial est organisé par l'association Primrose Lane

Budget 2013

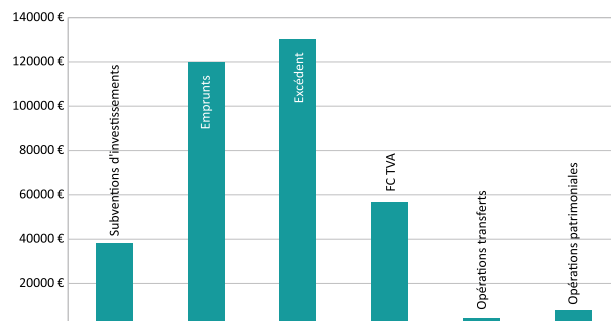
Dépenses d'investissements 372 531 €



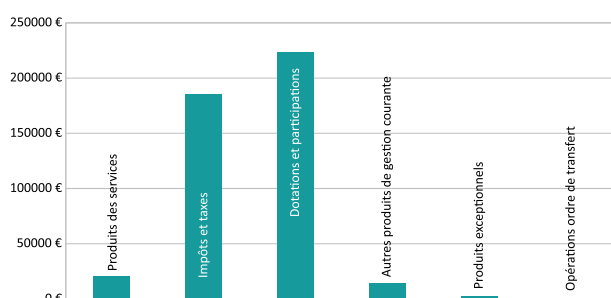
Dépenses de fonctionnement 341 622 €



Recettes d'investissements 357 951 €



Recettes de fonctionnement 446 303 €



Notre commune labellisée Commune du Patrimoine Rural de Bretagne



Les Communes du
Patrimoine Rural
de Bretagne

Forte de la préservation de son patrimoine architectural et paysager, la commune de Bulat- Pestivien a obtenu le label des « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne » en 1994.

Qu'est-ce que le label CPRB ?

Le réseau des CPRB compte, actuellement, 34 communes réparties sur les 4 départements bretons. Ces communes possèdent un patrimoine bâti et paysager de qualité.

Les objectifs du label :

- Sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine tout en respectant le caractère de l'architecture d'origine ;
- Sensibiliser et informer la population à la restauration du patrimoine bâti ;

- Animer par la mise en place de circuits d'interprétation du patrimoine, d'expositions culturelles, artisanales et artistiques ;

Promouvoir toute activité nouvelle susceptible d'assurer un développement économique, touristique et culturel.

Le label en poche, que se passe-t-il pour la commune et ses habitants ?

La municipalité doit engager une démarche de sauvegarde et de valorisation de son patrimoine. Pour y parvenir, l'association des CPRB apporte une aide technique et financière pour la sauvegarde du bâti traditionnel.

Grâce à ce label, les propriétaires peuvent prétendre à des aides financières du Conseil Régional et de certains Conseils

Général pour restaurer leur maison (façade, menuiseries, charpente et toiture) si celle-ci a été retenue dans l'étude Label (document consultable en mairie) et si les travaux envisagés respectent le Cahier de Prescriptions Architecturales (voir dans ce même document).

Le taux d'intervention pour le privé sont :

Conseil Régional : 15% avec un seuil minimum de travaux de 5 000 € et un plafond de subvention de 20 000 €.

Un dossier de demande de subvention est à retirer en mairie ou sur le site Internet des CPRB (www.cprb.org).

Vous pouvez aussi vous renseigner auprès d'Hélène Bourdon, élue membre du Bureau des CPRB.

Vie de la commune

L'école

Travaux

Suite au compromis d'achat du terrain situé derrière l'école, signé sans difficulté avec les propriétaires concernés, les travaux ont pu démarrer rapidement début juin et la rentrée s'est faite sereinement dans les nouveaux locaux. Les travaux ont coûté 119 889 € dont 51455 € de subventions accordées par le Sous-Préfet. De plus, la région a été sollicitée et une subvention supplémentaire de 24 000 € devrait être versée en avril.

Le coût global des travaux s'élèverait à 44 434 €. Les travaux à la cantine et à la garderie sont inclus dans ce budget : remplacement des fenêtres anciennes en bois pour des économies d'énergie et panneaux phoniques pour le confort des enfants et des personnels ainsi que le mobilier et la rénovation des parquets.

L'équipe enseignante

Cette année, l'école communale compte 53 élèves répartis en 3 classes. Quatre enseignants, dont

trois nouveaux, y font classe. Marie Touzé, directrice depuis l'an passé, en charge de la direction et d'une classe de 17 élèves de CE / CM monolingues.



Mathilde et Maëla, les deux nouvelles enseignantes

- Maëla Goareguer s'occupe de 20 élèves, du CP au CM2 bilingue. Nouveauté cette année : 7 élèves de CP et CE1 viennent de Callac, dans le cadre du RPI mis en place à la rentrée.
- Mathilde Pillot enseigne en maternelle bilingue, à mi-temps.
- Simon Lotout (absent sur la photo) s'occupe également des 16 élèves de maternelle l'autre moitié de la semaine

Le personnel communal

En plus des enseignants, trois agents communaux sont employés à l'école. Nicole Le Roux est en charge de la garderie et de la cantine.

Caroline Le Milbeau, aide-maternelle ainsi que Laure Guillerm, en Contrat Emploi Avenir, travaillent dans la classe maternelle, à la cantine, et animent aussi les Temps d'Activités Périscolaires.

*Nicole, en cuisine.
Far breton au dessert !*



La cantine : place au frais !

Nicole Le Roux, cantinière à l'école de Bulat- Pestivien depuis 1995, prépare chaque jour une cinquantaine de repas, pour les enfants ainsi que pour les enseignants qui le souhaitent.

Travailler avec des produits frais est une évidence. « Ici, pas de purée mousseline, ni de soupe en brique ! J'utilise très rarement des produits surgelés ».

Des produits locaux et de qualité

Depuis toujours, Nicole se fournit en produits locaux. Chaque matin, le pain frais arrive de Pont- Melvez chez

Yveline. Les fruits et légumes frais viennent de l'épicerie Ch'ty Coz. La boucherie Quilliou, à Callac livre la viande et la charcuterie.

Des produits bio

Pour encore améliorer la qualité des repas servis à la cantine, Nicole envisage également de proposer des produits Bio très prochainement, notamment pour le riz et les pâtes.

Moins de bruit à la cantine

Le réfectoire était une pièce extrêmement sonore. Pour atténuer



les bruits, des panneaux d'isolation phoniques ont été installés sur les murs (en jaune sur la photo).

Réforme des rythmes scolaires, ça TAP ?

Depuis la rentrée, la réforme des rythmes scolaires impose d'organiser l'école sur une semaine de 4 jours et demi, mercredi matin inclus. En contre-partie, deux fois par semaine, en fin d'après-midi, sont organisées des activités périscolaires diverses.

Dans la communauté de communes de Callac-Argoat, il n'existe pas de structure organisant les interventions des animateurs dans les écoles : le projet de mettre en place la compétence périscolaire n'ayant pas vu le jour cette année, chaque commune a en charge d'organiser son propre programme, d'embaucher ses propres animateurs, et d'assurer l'encadrement des enfants.

A Bulat, Caroline Le Milbeau, titulaire du CAP Petite Enfance et Laure Guillerm, en formation BAFA encadrent ces temps d'activités :



De gauche à droite : Benjamin, Noa, Julien, Lucie et Cendrine en train de figurer leur maquette.

Cette réalisation leur a demandé environ 5 heures de travail minutieux. L'activité a été conçue et encadrée par Michel Morel, du manoir de Bodilio, à Bulat-Pestivien.

Bibliothèque et Arts Créatifs. En parallèle, des animateurs extérieurs interviennent dans diverses activités,

tout au long de l'année : Maquettes, Arts de l'écriture, Chant, Danse, Flûte irlandaise, activités sportives ...

Travaux et voirie

La mairie

Dans la continuité de la demande de permis de construire déposée par l'ancienne municipalité, la 1^{ère} tranche des travaux de restructuration de la mairie et de l'aménagement extérieur ont commencé et devraient s'achever courant juin. Le montant des travaux engagés est de 165 000 € hors subventions.

Le nouveau lotissement

La signalisation des terrains disponibles est effective et des annonces figurent sur Internet ainsi que chez le notaire. La première maison est en cours de construction.

Rappel : 4 lots sont encore disponibles. Renseignements en mairie.

La voirie

Des sommes importantes, chiffrées en 2013 à 174 035 € et en 2012 à plus de 100 000 €, ont été consacrées à ce domaine. L'état de la trésorerie ne nous a pas permis de poursuivre le programme prévu pour 2014.

Cependant, des opérations ponctuelles d'entretien ont été réalisées dont du point à temps, de l'enrobé à froid, la sécurisation de la route de Guerizouarn ...

Le rond-point a été aménagé dans un souci d'embellissement.

Un tour de la commune par les élus a eu lieu pour déterminer les voies communales qui pourraient être retenues pour le programme 2015. La cour de l'école a grand besoin d'un nouveau revêtement et la sécurisation des entrées du bourg, est une priorité pour tous, au vu de la vitesse souvent excessive des véhicules.

L'église

Des travaux d'entretien et de sécurisation ont été réalisés.

Une exposition «Précieuses pierres » est en place depuis l'été. De nombreux visiteurs ont déjà pu apprécier sa qualité. Le rendez-vous avec les responsables du Patrimoine et des Bâtiments de France a été repoussé au 30 janvier 2015. Leur visite est attendue pour établir les priorités de restauration de l'édifice.

Sports et loisirs

Le terrain de tennis : la mairie a fourni les peintures pour que les utilisateurs puissent refaire les limites au sol. La commune les remercie.

Vide Grenier et Petit Marché Boot Sale & Market



3^{ème} Dimanche du Mois
3rd Sunday of the Month

18 janvier
15 février
15 mars
19 avril
17 mai
21 juin
19 juillet
16 août
20 septembre
18 octobre
15 novembre
20 décembre

Matin (9h à 13h30)
1€ l'emplacement
Plasenn an Iliz, 22160 Bulat Pestivien

Le cimetière

Le cimetière communal de Bulat Pestivien ne disposant plus d'emplacement libre, un recensement des concessions a été réalisé afin de déterminer la nécessité de création d'un nouveau cimetière. Des affichettes informatives ont été déposées sur 137 tombes.

L'équipe municipale a souhaité informer les familles de la possibilité

- de se garantir la pérennité des sépultures en achetant leur concession
- ou de céder leur emplacement

Lors de la délibération du 28 novembre, la décision a été prise de conserver le caveau communal

Des nouveaux tarifs ont été mis en place.

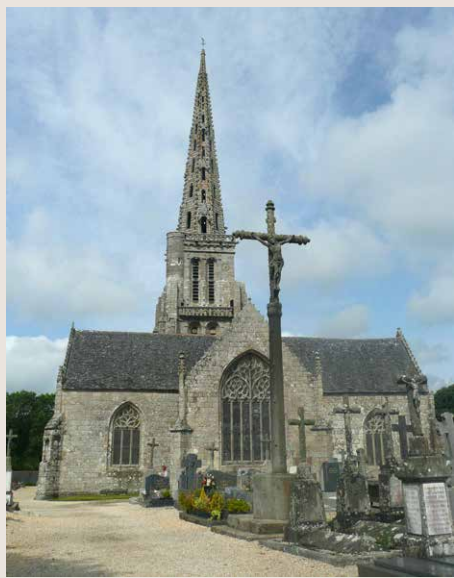
- 10 ans simple 51 €
10 ans double 75 €
- 20 ans simple 102 €
20 ans double 150 €
- 30 ans simple 153 €
30 ans double 230 €
- Columbarium : 30 ans 230 €

Compte tenu du faible nombre d'emplacements cédés pour le moment, ceux-ci ne pourront être, attribués, selon l'obligation légale qu'aux per-

sonnes domiciliées dans la commune et aux personnes non domiciliées dans la commune, mais qui décèderaient à Bulat-Pestivien.

Un ossuaire va être créé. Il permettra la ré-inhumation des reliques des personnes dont les familles ne souhaitent pas acquérir de concessions. Ces reliques seront conservées et pourront éventuellement être remises aux familles ultérieurement, pour une ré-inhumation dans une autre sépulture. Un registre sera tenu à la disposition des familles à la mairie. Le caveau communal sera conservé. Pour les familles désirant abandonner des emplacements afin de les mettre à la disposition de la commune, les frais d'exhumation et de ré-inhumation dans le cimetière communal, soit dans l'ossuaire, soit dans une autre sépulture, seront pris en charge par la commune de Bulat-Pestivien. Les frais de transport des reliques hors du cimetière de Bulat-Pestivien, ainsi que la ré-inhumation dans un autre cimetière, resteront à la charge des familles. Le maire demandera des devis à plusieurs entreprises de pompes funèbres pour la construction d'un ossuaire, ainsi que pour les exhumations et ré-inhumations dans

le cimetière communal. Une visite du cimetière sera effectuée par les élus, en février, à la suite du passage de l'architecte des Bâtiments de France et du paysagiste du CAUE pour envisager les travaux à prévoir : engazonnement ou paillage de certains espaces, recensement des anciennes tombes, intéressantes ou remarquables, à conserver, aménagement de la partie basse du cimetière, création d'une allée pour faciliter l'accès à l'église.



Le camping

Des membres du Conseil ont accompli une après-midi de nettoyage des locaux : sanitaires, douches, vestiaires. La remise en état de la structure qui, durant l'année est mise à disposition de l'équipe de l'ES Pestivien, a permis l'accueil cet été d'un stage de foot du centre aéré de Callac, d'un groupe de jeunes dans le cadre d'un échange entre le service Enfance-Jeunesse de Callac et la Pologne, mais aussi des cavaliers et des marcheurs.



Rencontre avec les jeunes polonais au camping de Bulat-Pestivien

NOS Commerces

CAFE LE VERGE
BAR TABAC



Café Le Verge

Changement d'enseigne :
il s'appellera désormais
Ti Mammig, Café « Me zud coz »
Tél. 02 96 45 73 10



Le C'hty Coz

Emmanuelle et Flavien Dedryver
Café de pays, épicerie, brocante, animations
Soirées spectacles
Tél. 02 96 45 75 74

La vie des Associations



Comité des fêtes

Le comité des fêtes a renouvelé une grande partie de ses membres au mois de Juillet dernier : il est constitué de 14 membres actifs qui sont : Théophile Le Verge, Carole Guégan, Nicolas Le Lostec, Pierrick Lozach, Jean Chermat, Corinne Caoulan, Yveline Le Verge, Mickaël Morvan, Stéphanie Morellec, Bruno Caoulan, Jean Claude Toupin, Bruno Morellec, Olivier Charles, Anthony Pinson.

Un nouveau bureau a par la suite été formé : il est composé d'Anthony Pinson, de Pierrick Lozach, déjà membre du précédent bureau, qui occupent respectivement les postes de président et vice-président. Carole Guégan a pris en charge le poste de secrétaire, et notamment le secrétariat et l'organisation de la foire aux chevaux. Corinne Caoulan a pris en charge la trésorerie, et l'organisation du marché ambulant.

Pour cette année 2014, l'activité du comité des fêtes s'est concentrée sur les 3 jours de fêtes articulés autour du pardon annuel des 13, 14 et 15 septembre derniers. Ces 3 jours de fêtes ont rencontré un succès populaire, en terme de fréquentation, bien aidé par les bonnes conditions météo, et font du pardon de Bulat un événement incontournable sur le canton et bien au-delà.

Les concours de boules ont été bien fréquentés avec 30 doublettes d'engagées le samedi et 62 le lundi avec comme nouveauté l'attribution de paniers garnis aux finalistes : paniers offerts par des commerçants locaux.

Pour l'animation du samedi soir, il a été décidé d'arrêter le fest-noz et de remettre en place une soirée disco à destination des jeunes de la commune et au-delà : avec près de 200 entrées payantes cette soirée disco s'est déroulée dans un très bon état d'esprit.

L'animation du dimanche après midi a été assurée, à l'issue des vêpres, par une démonstration appréciée des jeunes du Cercle celtique de Bourbriac ; la soirée repas rôti frites du dimanche soir reste populaire avec plus de 400 repas servis.

La journée du lundi a une nouvelle fois fait la renommée de Bulat avec la traditionnelle foire aux chevaux : près de 100 poulains présentés dans des conditions de sécurité appréciées des éleveurs ; pour le marché ambulant, ceux sont plus de 50 déballeurs qui ont pris place ; Quant au repas foire assuré par Christelle Coail, plus de 500 repas ont été servis.

Le repas des bénévoles du 22 novembre dernier, aura été l'occasion de dresser le

bilan moral des fêtes, ainsi que le bilan financier positif au terme des 3 jours, pour des finances du comité, saines.

Il aura été aussi l'occasion de remercier l'ensemble des acteurs qui ont œuvré à la bonne organisation des fêtes, et en premier lieu la centaine de bénévoles mobilisés sur les 3 jours.

Remerciements à Mr et Mme Blease Derek, qui mettent à disposition leur terrain pour le parking chevaux.

Remerciements aux différents partenaires qui apportent un soutien financier, ou autres contributions.

Remerciements à la municipalité pour l'appui logistique à l'organisation des fêtes et la mise à disposition du personnel communal.

Les animations de l'année 2015, s'articuleront autour des 3 jours de fêtes du pardon, l'organisation d'un repas moule frites début juillet, et autres animations organisées conjointement avec d'autres associations communales.

Dans l'attente, au nom du comité, je tiens à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année, ainsi qu'une bonne année 2015.

**Pour le comité des fêtes
PINSON Anthony.**

Entente Sportive Pestivien



A la mi-saison, les deux équipes de l'Entente Sportive Pestivien, sont bien placées dans le classement. Grâce au coach Éric LE DU, l'équipe A est 1^{ère} et l'équipe B, 2^{ème} avec un coaching du capitaine Jérôme HERVE.

Aujourd'hui, on peut dire que les équipes jouent la montée, mais avant tout, elles prennent du plaisir le dimanche après midi à jouer ensemble. La bonne ambiance se ressent sur le terrain.

Tous les ans, comme vous le savez, le club de foot organise 3 repas dont 1 co-organisé avec la société de chasse.

- Repas crêpes, à la salle des fêtes de Bulat-Pestivien le: 14 Février 2015

- Repas couscous, à la salle des fêtes de Maël-Pestivien le: 21 Mars 2015
- Repas moules-frites, à la salle des fêtes de Maël-Pestivien le: 8 Août 2015

L'ES Pestivien, tient à remercier tous les bénévoles d'être présents tous les dimanches ainsi qu'aux repas.

Les licenciés et le bureau de L'Entente Sportive Pestivien, vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année !

Bien Sportivement

**Les co-présidents :
Yoann LE COGUIEC
Martin ROUDAUT**



**Equipe B
Equipe A**



L'association des parents devient l'Amicale Laïque Bulatoise

L'association des parents d'élèves a toujours voulu être un élément moteur de la vie de la commune. Aujourd'hui, tout semble plus simple. En effet, nous avons une jolie école rénovée et agréable, tant pour les enfants que pour les enseignants, un effectif stable grâce au RPI avec les enfants bilingues de Callac et un dynamisme des parents qui participent à nos diverses opérations et qui n'hésitent

pas à mettre la main à la pâte comme lors du dernier rôti-frites du 29 novembre. Fort de ce dynamisme, il nous semble important d'ouvrir les portes de notre association à l'ensemble de la population. Aussi, l'APE deviendra prochainement l'AMICALE LAÏQUE BULATOISE ! En attendant, à vos tablettes pour noter les prochaines opérations à savoir :

- Opération couscous en février

- Opération fleurs
 - Randonnée gourmande le 30 mai
 - Kermesse le 13 juin
- Mais n'oubliez surtout pas de profiter des fêtes de fin d'année !!!

**JOYEUX NOËL et BONNE ANNÉE
NEDELEG LAOUEN HA BLOAVEZH MAD
D'AN HOLL**

Fabienne Le Bihan

Association des Amis de la Chapelle Sainte Anne

Cette année 2014, nous avons poursuivi la restauration de la Chapelle.

Au printemps, l'entreprise Bec Bois, de Grâces, avec l'aide de membres de l'association, a posé une corniche de 36 mètres à l'intérieur de l'édifice.

Une autre amélioration a été apportée par l'installation de l'alimentation électrique. Nous profitons de ce petit mot pour remercier les voisins de Sainte Anne de nous avoir offert pendant de nombreuses années l'électricité nécessaire à l'organisation de nos festivités.

Ces travaux d'un coût d'environ 6000 € n'ont été possibles que grâce à votre

participation à nos différentes manifestations.

Comme beaucoup d'autres Bulatois, nous avons été touchés par la disparition de Joseph Coutellec, un des fondateurs de l'Association en 1982. Il a été le principal artisan des débuts de la restauration de la Chapelle : réfection totale de la charpente et de la toiture, fabrication des bancs et des portes, sans compter de nombreuses autres réalisations.

Merci pour votre contribution et votre soutien.

Bonne année 2015 à tous.



Le Carillon de Bulat – Kleier Bulad

Concert du groupe Ré an Aré à l'église

Le groupe Ré an Aré, mené par l'emblématique Georges Cadoudal, a donné une magnifique prestation à l'occasion de ce concert proposé début Juillet, concert apprécié par un public nombreux et ravi.

Restauration de la bannière de Sainte Anne et Saint Blaise

Après la bannière de Notre Dame de Bulat, en 2011, nous avons décidé de restaurer la bannière Sainte Anne – Saint Blaise. Cette bannière est réputée être la plus grande et la plus lourde des bannières de Bulat (ar banniel bras).

Elle est maintenant sans doute également la plus belle. Les couleurs d'origine ont retrouvé tout leur éclat, en particulier le bleu des broderies.

Le travail de restauration a été exécuté, comme pour la précédente, dans l'atelier « L'Art et la Bannière » de Audierne, par Mme Patricia Hood, restauratrice Textile. Comme prévu, nous avons pu la présenter aux fidèles lors du Pardon de Bulat, et la porter en procession. Tous ceux qui ont souhaité l'admirer de près, ont été séduits par la qualité du travail réalisé.

Cette restauration a également été intégralement financée par l'Association.

A l'approche des fêtes de fin d'année, notre Association souhaite à tous les Bulatois et Bulatoises un joyeux Noël et une très bonne année 2015.





Amicale des Retraités

Quelques rappels sur l'esprit et le fondement de notre amicale.

Notre association adhère à Générations Mouvement des aînés ruraux et fonde son action sur ses valeurs.

À savoir : la générosité et la solidarité, la tolérance et le respect, le partage et le dialogue, l'amitié et la fraternité. Elle refuse toute appartenance politique, religieuse, philosophique ou syndicale.

Elle a pour objet : de créer, animer et développer les rencontres et les liens d'amitié entre ses membres ; de participer à l'animation de la vie locale, dans le respect des convictions de chacun ; d'organiser des déplacements et voyages ainsi que diverses activités ou manifestations dans l'intérêt des membres ; de représenter ses membres toutes les fois qu'une action collective doit être exercée ; de susciter et encourager tout ce qui a pour but de rompre l'isolement des personnes âgées.

Dans cette optique, l'amicale des retraités a, tout au long de l'année écoulée, proposé à sa centaine d'adhérents de nombreuses activités et animations dont voici le récapitulatif.

- **25 janvier** : Assemblée Générale : bilan de l'année 2013, élection d'une nouvelle présidente, Yves Coataniec ayant souhaité céder la place après 17 années de bons et loyaux services, formation du bureau. A l'issue de l'assemblée, tous les adhérents ont pris part à un bon repas terminé par la traditionnelle galette et agrémenté de quelques chansons.
- **16 février** : Fest Deiz animé par Vonnette et son orchestre, excellente ambiance.
- **24 avril** : la chorale Chantacord a permis de passer un après-midi très gai et plein d'entrain ; le public a chanté et ensuite tout le monde a partagé le goûter.
- **16 mai** : dans le cadre de l'art floral, avec participation financière du club, déplacement à Nantes pour la visite des Florales, une exposition remarquable.
- **18 Juin** : le traditionnel cochon grillé et son habituel succès assuré par les nombreux bénévoles et en particulier les préposés à la pièce essentielle du menu !
- **25 juin** : Guérande et sa région : les marais de Brière, Kerhinet, Le Pouliguen, les salines, la cité médiévale de Gué-

rande, une journée très réussie, facilitée également par une participation financière du club.

- **2 juillet** : marche à Lanrivain suivie d'un pique-nique et de la visite du jardin du Grand Launay.
- **14 août** : soirée crêpes, un grand succès.
- **19 août** : concours de boules, participation un peu juste mais bonne ambiance.
- **21 octobre** : concours de cartes pour le plaisir des amateurs.
- **24 octobre** : une potée pour réunir le maximum d'adhérents dans le souci de maintenir la cohésion du club et de développer le lien social.
- **10 novembre** : spectacle à Saint-Brieuc : « Les Joyaux de l'Amérique Latine » Un enchantement au dire des membres présents.

En plus de ces manifestations ponctuelles, plusieurs activités ont lieu régulièrement.

- **La marche**, le lundi de 14H à 16 H en 2 ou 3 groupes, à la satisfaction de tous en respectant le rythme de chacun.
- **Le goûter** rassemble tout le monde.
- **La gym**, le mercredi de 10H45 à 11H45 : étirements, renforcement musculaire, souplesse des articulations : rien n'est oublié et le cours se déroule dans la bonne humeur.
- **Le rendez-vous des deuxièmes et quatrièmes jeudis du mois** : boules, cartes, scrabble suivis d'un goûter.
- **L'activité art floral** : réalisation de différents bouquets suivant la saison, les événements, les fêtes.

Après avoir retracé la vie du club par ses différentes actions, je voudrais remercier tous ceux qui par leur adhésion ont montré de l'intérêt pour ce qu'il propose. Je remercie tous les membres du conseil d'administration. Je remercie le président sortant Yves Caoataniec dont l'expérience et les conseils m'ont été très utiles pendant cette première année de présidence. Je remercie tout particulièrement tous ceux qui ont contribué à la réussite des différentes manifestations en étant toujours disponibles à la moindre sollicitation.

JOYEUSES FETES BONNE ANNEE 2015 ET BONNE SANTE !!!

La présidente, Anne Rolland

La société de chasse

En ce jour de décembre, nous sommes à mi-saison de la période de chasse 2014-2015. Jusqu'à présent, elle s'est déroulée sans incident majeur. La pratique de notre loisir provoque parfois de petits dérangements et nous nous en excusons et vous remercions de votre compréhension. Le bilan est à ce jour le suivant :

Quelques perdrix et faisans ont permis de parcourir les champs courant Octobre et début Novembre. Le lapin est présent par îlots, malheureusement souvent proche d'habitations donc difficilement chassable. Une fermeture anticipée est prévue mi Décembre.

La population de lièvres est bonne : soucieux de la maintenir voire de l'augmenter, le prélèvement a été limité à 8 animaux au lieu des 22 autorisés. Le pigeon est moyennement présent. La bécasse est de retour comme tous les ans en Novembre ; il est trop tôt pour faire le bilan de la saison.

Le chevreuil en bon nombre avant la saison, ayant créé des dégâts sur des plantations, il nous a été demandé, ainsi qu'aux autres chasses de la commune, d'augmenter les prélèvements, à un niveau bien trop élevé à mon goût.

Quelques cerfs sillonnent la commune : le tir en est interdit. Aucun prélèvement n'a été autorisé cette année.

Le sanglier quand à lui est bien présent voire trop présent : des dégâts relativement importants sur pâtures ont été signalés. Nous avons prélevé 3 animaux au 1^{er} Décembre.

J'espère que nous en prélèverons d'autres, ainsi que les chasses autorisées environnantes, sinon des dégâts sont malheureusement à prévoir ce printemps.

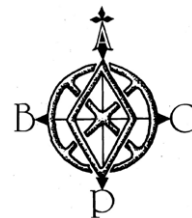
A l'approche de 2015, tous les chasseurs de notre société communale espèrent que chacun d'entre nous a pu réaliser au mieux ses projets pour 2014 et souhaitent qu'il en soit de même pour 2015. A toutes et à tous, bonne année 2015, pour la société, le Président

Théophile Le Verge



Arts, Culture & Patrimoine de Bretagne

Musée du Manoir Breton~Stages & cours artistiques~Animations~Conférences
Manoir de Bodilio-22160 Bulat-Pestivien-Tél. : 02 96 21 87 81
Site Internet : <http://manoirbodilio.free.fr>



Cette année 2014 s'achève encore sur un bilan satisfaisant :

733 personnes ont visité le musée et l'exposition temporaire et une centaine supplémentaire est prévue en décembre (pour le musée seul et N.D. de Bulat).

11 groupes associatifs sont venus découvrir nos richesses patrimoniales religieuses et ont assisté aux exposés sur le site de Bodilio, avant de visiter le musée et, à partir de Juillet, l'exposition « Des Bretons en Armorique! » deux autres sont programmés pour décembre. Comme chaque année, de nombreux visiteurs ont fréquenté le site manorial de Bodilio, sans pour cela accéder aux expositions payantes.

En juin, une animation placée sous l'égide de l'I.N.R.A.P. dans le cadre des journées nationales de l'Archéologie, portant sur la fouille archéologique, a réuni cinq jeunes participantes passionnées, sur deux jours. Cette enrichissante expérience devrait être reconduite en 2015.

En août, à l'occasion de la fête St Gildas à Carnoët, j'ai fait une conférence sur

la migration bretonne du Haut Moyen Age, pour une cinquantaine de personnes très motivées.

La préparation de cette exposition d'été 2014 a, comme de coutume, nécessité de nombreuses heures de préparation, mais a reçu un franc succès de la part des visiteurs.

En juillet, une émission radiophonique portant sur le thème des migrations bretonnes, enregistrée par Josette Duvivier de RKB, à Bodilio, a fait l'objet de plusieurs diffusions sur la chaîne radio locale.

A la demande des communes de Bulat et de Pont-Melvez, Monique Berryer et moi avons réalisé des animations pour

les scolaires depuis la Rentrée dans le cadre des T.A.P. de septembre à la Toussaint pour Bulat, et avec Sonya Henrionnet de la Toussaint aux futures vacances de Noël pour Pont-Melvez.

L'exposition 2013 sur Paul Antoine Fleuriot de Langle nous a été louée par Pontrieux Communauté, de septembre à mi-novembre et installée à la maison «Tour Eiffel ». Plus de 700 personnes l'ont visitée.

La réfection de notre voirie en début d'année, ainsi que la nouvelle signalisation communale, initiées par l'ancienne municipalité, ont grandement facilité l'accès des cars à notre structure.

De même les relations avec la nouvelle municipalité étant des plus cordiales, nous adressons tous nos remerciements aux élus des deux mandats pour leur coopération attentive et efficace.

En échange, nous ferons de notre mieux, comme à l'accoutumée, pour faire à notre niveau, rayonner la notoriété culturelle et patrimoniale bulatoise.

**Nous souhaitons à tous les Bulatois
une Bonne Année 2015**

M. Morel



Information du SPANC

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif ou SPANC : Contrôle de bon fonctionnement et aides à la réhabilitation des ANC

Le contrôle périodique des installations d'Assainissement Non Collectif est une compétence obligatoire de la Communauté de communes. Ce travail a été commencé par le technicien SPANC depuis Octobre 2014. Afin d'aider les particuliers dans leur réhabilitations, des aides existent désormais.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) intervient sur les demandes de conception d'installations d'assainissement, puis contrôle les travaux effectués pour vérifier la conformité de la réalisation. Le SPANC vérifie également aux installations existantes, via les contrôles périodiques de fonction-

nement. Le technicien visitera, sur une période de 10 ans, toutes les installations du territoire. Ces visites ont commencé depuis Octobre 2014. L'objectif est de voir comment les installations fonctionnent, donner des recommandations d'entretien (périodes de vidanges, nettoyages des différents éléments), voire des améliorations à apporter. Les visites du technicien sont basées sur l'échange et le conseil pour pérenniser le fonctionnement des installations. La majeure partie des assainissements du territoire ne répondent pas aux normes en vigueur mais ne présentent pas de problèmes de salubrité publique ou de pollution.

Dans ce cas il est simplement préconisé un entretien régulier, sans imposer de réhabilitation complète. Par contre, dans le cas où l'installation présente un dysfonctionnement majeur avec rejet direct dans

le milieu naturel, il y a alors un risque pour la santé des personnes et il faudra stopper la pollution.

Pour aider les particuliers qui ont une installation présentant un rejet direct au milieu l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, en partenariat avec le Communauté de Communes de Callac-Argoat, propose une aide à la réhabilitation des assainissements non collectifs. Cette aide est à hauteur de 50% du montant des travaux TTC, plafonnée à 8000 euros. Afin de soutenir l'économie, les travaux doivent obligatoirement être réalisés par une entreprise.

Pour tout renseignement :
Communauté de Communes de Callac-Argoat
Parc d'Activités de Kerguiniou
22160 CALLAC. Contact : 02 96 45 90 29 /
spanc.callac.argoat@orange.fr

Nouvelles du Rwanda de Jean-Baptiste Corre.

Notre élu le plus jeune nous donne de ses nouvelles. Il s'est engagé pour deux années en mission humanitaire au Rwanda. Tout comme lui, à travers le monde, 150 volontaires Fidesco travaillent au développement des populations défavorisées.

« Je découvre l'Afrique pour la première fois à travers Kigali, ville de contraste ; les rues grouillent d'un monde qui s'affaire sous les petites échoppes, les marchés sur les trottoirs regorgent de fruits et de légumes, les cabarets (restaurants à viande) fleurissent le long des routes, tous aux couleurs des bières locales. Après une semaine passée à Kigali, où nous avons procédé aux formalités d'usage, nous pouvons partir vers notre lieu de mission, à Kamembe, district de Cyangugu, au bord du lac Kivu, au Sud Ouest du pays.

Six heures et 280 km plus tard à travers des paysages époustouffants de collines gigantesques à perte de vue, une fois traversée la forêt primaire de Nyungwe, nous voyons le Lac Kivu au loin, signe de la fin de notre périple. Nous arrivons à bon port dans un lieu qui s'avère assez éloigné de la ville, mais avec une vue magistrale sur le Lac Kivu en contrebas, les lumières de la ville de Bukavu au Congo ainsi qu'un cirque de montagnes impressionnant !

Le petit séminaire accueille 240 élèves de l'âge de 12 à 20 ans, qui sont tous internes ; il y a en tout 6 niveaux. Les petits séminaires sont des écoles d'excellence

au Rwanda. Les élèves ont donc des emplois du temps très chargés : sport, vie de prière et cours dispensés en français et anglais rythment leurs journées.

Nous avons eu la chance de participer à la fête du petit séminaire qui s'est déroulée le 20 septembre. Au programme : tambours du pays, qui sont préalablement chauffés devant un feu pour adoucir les peaux, des petits sketches que les élèves avaient préparés, ainsi que des chants, et mon intervention face aux élèves pour leur présenter ma mission.

Toutes les personnalités du coin sont invitées pour une messe ainsi qu'un grand repas. L'art de la fête au Rwanda est très soigné. Un maître de cérémonie est délégué et doit présenter chaque invité. Par la suite beaucoup de discours s'ensuivent, et plus c'est long, mieux c'est. Alors quand il y a 15 invités, et que chacun a son mot à dire, et en plus en Kinyarwanda, compliqué de ne pas piquer du nez !

Ma mission consiste à développer le domaine du petit séminaire, qui est déjà vaste pour un pays comme le Rwanda. Quelques précisions sur la partie agricole : 40 cochons, 65 lapins, 5 vaches et un bœuf. Le terrain s'étend en tout sur 17 hectares, la moitié étant boisée d'eucalyptus, où nous avons eu la chance de voir des singes qui venaient s'agiter dans les hauts arbres ! Il n'y a aucune aide mécanique. Tous les travaux se font à la force des bras, que ce soit pour les champs ou pour la forêt où les arbres sont coupés à la machette. Tous les champs se trouvent

Robert et Jean-Baptiste, un petit selfie !



à flanc de colline car il n'y a pas beaucoup de plaines dans la région, et lorsqu'il pleut, cela peut s'avérer assez compliqué, car l'érosion du terrain est importante.

La terre est tellement fertile au Rwanda que l'on fait deux récoltes dans l'année voire trois certaines fois ! Chose impensable en France !

Ma tâche consiste essentiellement en la supervision des ouvriers, qui s'occupent des animaux, ainsi que les ouvrières, qui s'occupent des récoltes. J'essaie d'apporter mon aide dans les réparations le nettoyage et la vaccination des animaux quand cela est nécessaire. Je pense à plusieurs projets qui pourraient voir le jour, notamment une petite exploitation de chèvres.

La forêt est aussi un point important. Nous essayons de trouver des clients susceptibles d'acheter beaucoup de bois, car une partie de la forêt a besoin d'éclaircies, pour permettre aux gros arbres de mieux pousser, sans être gênés dans leur croissance par les petits

Je vous remercie pour vos soutiens et vos encouragements ! Merci à mes parrains et donateurs qui soutiennent mon projet ! De très bonnes fêtes de fin d'année ! »

Jean-Baptiste

Revue de Presse



14 juillet, remise d'un dictionnaire aux futurs élèves de sixième



Pascal Thoraval, médaille du travail employé communal et Laure Guillerm CAP, petite enfance



Mairie de Paris - 70 ans de l'éligibilité et du vote des femmes



Cercle celtique et foire chevaux